

Transports  
Loisirs  
Santé  
Lycée  
Études  
1<sup>er</sup> emploi  
Logement  
Citoyenneté  
Orientation

# DES INFOS, DES IDÉES, UN MÉTIER... CHOISISSEZ VOTRE VOIE APRÈS LA TROISIÈME

RENDEZ-VOUS SUR

**orientation-regionsud.fr**



maregionsud.fr



**RÉGION  
SUD**  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR

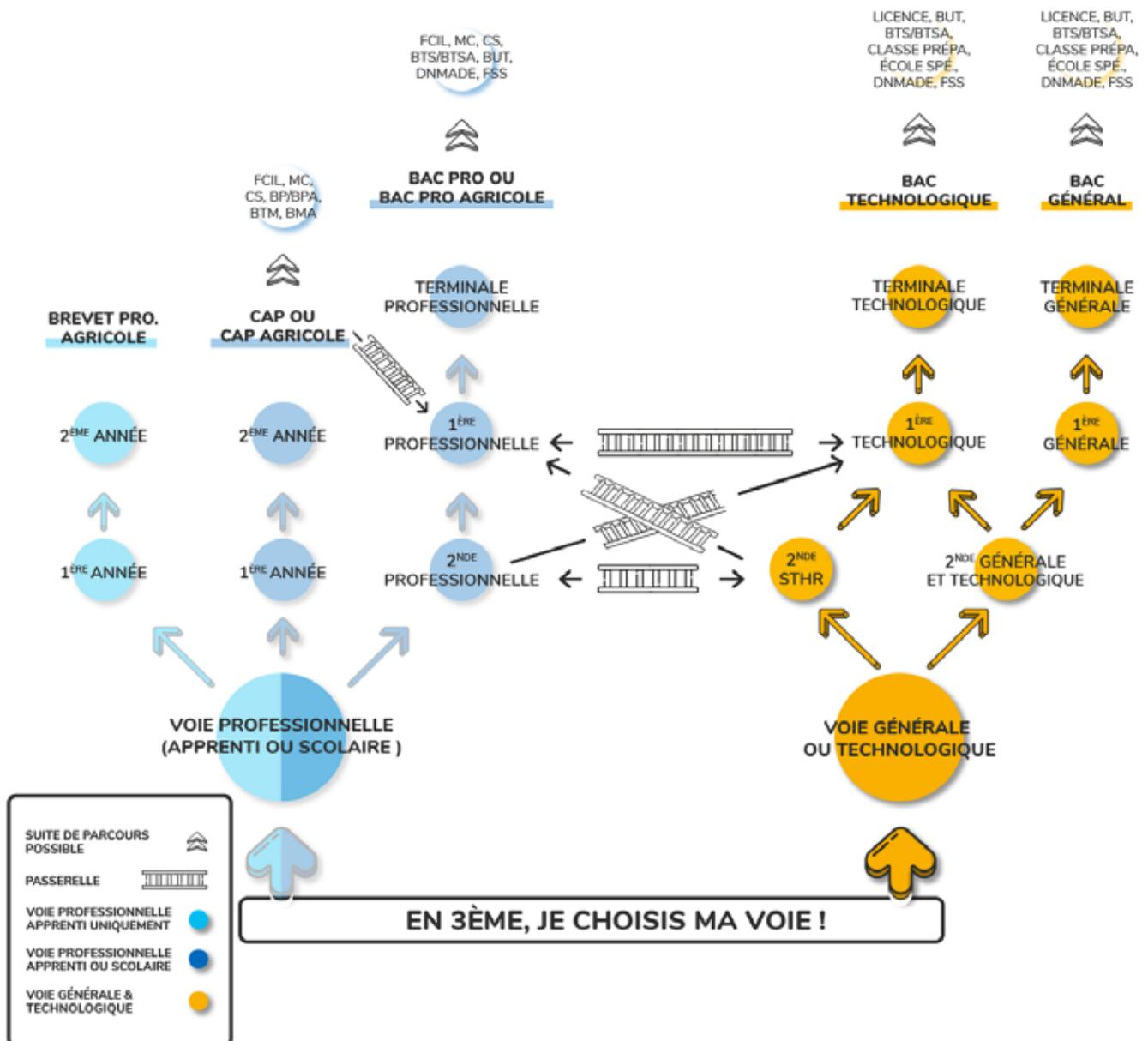


**Ce focus sur la voie  
professionnelle est  
extrait du guide de  
l'orientation en 3<sup>e</sup>**

VOUS POUVEZ AUSSI RETROUVER  
LE GUIDE COMPLET >



# DÉCOUVRIR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



### **Bac technologique**

La voie technologique en 1<sup>re</sup> et terminale est composée de huit séries (ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, S2TMD) détaillées dans la partie « En 1<sup>re</sup> et terminale technologiques » page 50. Le bac technologique mène principalement à des études supérieures techniques de niveau bac + 2. Mais il peut également conduire à des diplômes de niveau plus élevé : licences professionnelles, écoles d'ingénieurs, autres.

### **2<sup>de</sup> STHR**

La seconde Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration permet, en plus des enseignements communs et optionnels présents en 2<sup>de</sup> générale et technologique, de réaliser des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel.

### **Bac général**

La voie générale en 2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et terminale se compose d'enseignements communs, d'enseignements optionnels et d'enseignements de spécialités. Le bac général mène principalement à la réalisation d'études longues (de bac + 3 à bac+ 5).



## **Lexique :**

- BMA : brevet des métiers d'art
- BP / BPA : brevet professionnel / brevet professionnel agricole
- BTM : brevet technique des métiers
- BTS / BTSA : brevet de technicien supérieur / brevet de technicien supérieur agricole
- BUT : bachelor universitaire de technologie
- CAP / CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle / certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CS : certificat de spécialisation (agricole)
- DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
- FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
- FSS : formation supérieure de spécialisation
- MC : mention complémentaire

# De quoi s'agit-il ?

Si vous êtes à l'aise avec les enseignements généraux, que vous maîtrisez les compétences du socle commun de compétences, de culture, et de connaissances<sup>18</sup>, et que vous avez envie de poursuivre des études après le bac, cette voie est faite pour vous. Vous avez la possibilité de préparer sur trois années (2<sup>de</sup>, 1<sup>re</sup> et terminale), **un bac général ou bien un bac technologique**.

**La classe de 2<sup>de</sup> générale et technologique** offre l'accès pour la classe de 1<sup>re</sup> à la voie générale ou à la voie technologique, en fonction de vos centres d'intérêt et de vos résultats. De ce fait, si vous optez pour l'accès en 2<sup>de</sup> générale et technologique, votre année de 2<sup>de</sup> sera également une année de choix et d'orientation. À noter que vous pourrez aussi opter pour une passerelle vers la voie professionnelle.

**En 1<sup>re</sup> et terminale générales**, vous vous préparez à un baccalauréat général et à la poursuite d'études supérieures. Dans ce but, vous suivez des enseignements communs, des enseignements optionnels et des enseignements de spécialités que nous vous invitons à explorer dès la 3<sup>e</sup>. **Le bac général** est à envisager plutôt si vous visez des

études supérieures longues a minima de niveau bac + 3 à bac + 5, principalement en université (licence, master, etc.), en école de commerce, ou bien en classes préparatoires. Toutefois, sous réserve d'acceptation des titulaires du bac général, vous pouvez également postuler à certains diplômes de niveau bac + 2 : BTS, BUT, autres.

**En 1<sup>re</sup> et terminale technologiques**, vous vous engagez vers des enseignements plus techniques. Vous vous dirigez vers un secteur professionnel, sans cibler immédiatement un métier précis. La voie technologique au lycée propose huit séries et de nombreux enseignements de spécialité à découvrir. **Le bac technologique** vise principalement une continuité en études supérieures techniques de niveau bac + 2 (BTS / BTSA, BUT) mais vous pouvez également envisager des passerelles avec la voie professionnelle et des études plus longues (école d'ingénieur, de commerce, licence, etc.).

- Pour rechercher les établissements de la voie générale et technologique en région : <https://www.orientation-regionsud.fr/Lycees>

<sup>18</sup> [www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512](http://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512).

## En 2<sup>de</sup> générale et technologique

L'enseignement en classe de 2<sup>de</sup> générale et technologique est commun aux deux voies. C'est à la fois une classe de consolidation d'une culture commune à tous les élèves et une classe de détermination qui favorise des choix d'orientation éclairés en première. Si vous vous orientez en 2<sup>de</sup> générale et technologique, comme le montre le tableau ci-après, vous suivrez dix enseignements, tronc commun à tous les élèves.

**Vous devez choisir** un ou deux enseignements optionnels au choix. Si vous choisissez deux enseignements optionnels, vous devrez opter pour un enseignement général et un enseignement technologique au choix.

**À noter** : d'autres enseignements optionnels sont spécifiques aux lycées d'enseignement général et technologique agricole.

### Les enseignements en 2<sup>de</sup> générale et technologique et technologique agricole<sup>19</sup>

Enseignements communs	Nombre d'heures
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
Sciences numériques et technologies	1 h 30
Enseignements optionnels	Nombre d'heures
Un enseignement général au choix parmi :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin <sup>1</sup>	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec <sup>1</sup>	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques / cinéma-audiovisuel / histoire des arts / danse / musique / théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h

<sup>19</sup> [www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512](http://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512).

Enseignements optionnels	Nombre d'heures
Un enseignement général au choix parmi :	
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)	3 h
Un enseignement technologique au choix parmi :	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre	6 h
Atelier artistique	72 h annuelles
Enseignements dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole	Nombre d'heures
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h

<sup>1</sup> Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

Source : Guide Onisep, *En classe de 3<sup>e</sup> préparer son orientation – Rentrée 2021*

**Particularité de la 2<sup>de</sup> STHR** (Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) : en 2<sup>de</sup> STHR, vous suivez des enseignements du tronc commun et des enseigne-

ments optionnels. Vous effectuez aussi des stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel.

## Les enseignements de la 2<sup>de</sup> STHR

Enseignements communs	Nombre d'heures
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère dont l'anglais obligatoire)	5 h
Éducation physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Économie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
Heures de vie de classe	-
Un ou deux enseignements optionnels au choix :	
Langue vivante C, étrangère ou régionale	3 h
Langue des signes française	3 h
Arts (arts plastiques / cinéma-audiovisuel / histoire des arts / danse / musique / théâtre)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h

Source : Guide Onisep, *En classe de 3<sup>e</sup> préparer son orientation – Rentrée 2021*.

En appui à votre scolarité et à votre orientation en classe de 2<sup>de</sup> générale et technologique vous pouvez :

- **Bénéficier d'un accompagnement personnalisé<sup>20</sup> :**

Avant le mois d'octobre, vous passez un test de positionnement qui permet d'identifier vos acquis et vos besoins en matière de soutien scolaire.

À l'issue de ces tests, vous bénéficiez en moyenne de deux heures d'accompagnement personnalisé par semaine pour réussir votre année, vous aider à vous adapter et à structurer votre projet d'orientation après la seconde. Ainsi, cet accompagnement a pour objectifs :

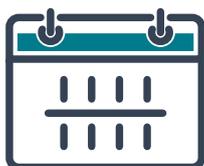
- le soutien scolaire,

- l'approfondissement de vos connaissances,
- l'aide à l'orientation pour vous aider à vous informer sur les métiers, découvrir le monde professionnel, et faire vos choix d'orientation.

Si besoin, vous pouvez bénéficier de stages passerelles pour pouvoir changer d'orientation. Pour cela, renseignez-vous auprès de votre professeur principal ou des psychologues de l'Éducation Nationale.

- Participer aux différentes semaines, forums et salons de l'orientation en région. Pour vous informer :
  - <https://rebrand.ly/guide-regionsud-Salons>
  - <https://www.orientation-regionsud.fr/Contenu/salons-forums-virtuels-2021>

<sup>20</sup> Le volume horaire précis peut varier en fonction des besoins de chaque élève et des modalités de mise en œuvre afférentes à chaque établissement.



## Principales étapes d'orientation en classe de 2<sup>de</sup> générale et technologique

**Décembre**



Faites le point sur vos aspirations et vos aptitudes avec votre premier conseil de classe.

**Janvier-février**



Formulez vos « intentions d'orientation ». Sur la fiche dialogue, indiquez le bac envisagé, les enseignements de spécialités de la voie générale et la série s'il s'agit d'un bac technologique.

**Mars**



Répondez aux intentions d'orientation transmises en janvier-février par votre conseil de classe.

**Avril-mai**



Formulez vos vœux définitifs et vos trois spécialités. Le conseil de classe peut de nouveau vous formuler des recommandations.

**Juin**



Votre chef d'établissement vous fait part de sa décision. La décision peut évoluer à la suite d'un entretien avec lui, ou le passage devant la commission d'appel

**Juillet**



Inscrivez-vous après la notification définitive d'orientation.

# En 1<sup>re</sup> et terminale technologiques

Le bac technologique ne connaît pas d'évolution majeure comme le bac général. Il propose un choix entre **huit séries intégrant plusieurs enseignements de spécialité**. Les séries technologiques sont chacune organisées en grands domaines de connaissances appliquées aux différents secteurs d'activités : industrie et développement durable, biotechnologies et expérimentations de laboratoire, management et gestion, secteur de la santé et du social, etc.

Les huit séries sont :

- Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) : vous voulez vous orienter vers les pratiques et les métiers artistiques.
- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) : vous êtes intéressé par l'environnement, l'écologie, la biologie, l'agriculture.
- Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) : vous vous intéressez à l'art et à ses applications (décoration, aménagement d'espaces, design, mode, etc.).
- Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR) : vous visez des métiers de l'hôtellerie et de la restauration.
- Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) : vous êtes intéressé par les process techniques et la fabrication de produits dans l'industrie.
- Sciences et technologies de laboratoire (STL) : vous vous intéressez aux métiers et activités de la chimie, de l'industrie de la santé, etc.

- Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) : vous vous intéressez aux fonctionnements des entreprises et des organisations du travail et aux cadres de gestion juridiques, humains, commerciaux et numériques.
- Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) : vous êtes intéressé par les métiers de la santé, de la biologie et du champ social.

En vue de la 1<sup>re</sup> et de la terminale technologiques, vous devez :

- choisir une des huit séries mentionnée ci-dessus ;
- suivre l'enseignement en classe de 1<sup>re</sup> d'un enseignement de spécialité associé à la série et en classe de terminale deux enseignements de spécialités associés à la série;
- certaines séries vous proposent pour l'un des enseignements de spécialité, de choisir un enseignement spécifique. Par exemple, la série STMG vous propose, pour l'enseignement de spécialité «Management, sciences de gestion et numérique», dans certains établissements, l'enseignement spécifique «mercatique».
- vous pouvez choisir un ou deux enseignements optionnels au maximum.

## L'enseignement en 1<sup>re</sup> et terminale technologiques et technologiques agricoles

Enseignements communs		1 <sup>re</sup>	Terminale
Français		3 h - 3 h 30*	-
Philosophie		-	2 h
Histoire-géographie		1 h 30	1 h 30
Enseignement moral et civique		18 h annuelles - 0 h 30*	18 h annuelles - 0 h 30*
Langue vivante A étrangère et langue vivante B étrangère ou régionale + enseignement technologique en langue vivante A (ETLV)		4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30*	4 h (dont 1 h d'ETLV) - 3 h 30*
Éducation physique et sportive		2 h	2 h
Mathématiques		3 h	3 h
Éducation socioculturelle (dans les lycées d'enseignement agricole)		1 h	1 h
Technologies de l'informatique et du multimédia (dans les lycées d'enseignement agricole)		0 h 30	0 h 30
Pluridisciplinarité		155 h annuelles	155h annuelles
Séries	Enseignements de spécialité	1 <sup>re</sup>	Terminale
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h	-
	Culture et sciences chorégraphiques / musicales / théâtrales	5 h 30	7 h
	Pratique chorégraphique / musicale / théâtrale	5 h 30	7 h
STAV*	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30	-
	Technologie	3 h	-
	Territoires et technologie	-	4 h 30
STD2A	Physique-chimie	2 h	-
	Outils et langages numériques	2 h	-
	Design et métiers d'art	14 h	-
	Analyse et méthodes en design	-	9 h
	Conception et création en design et métiers d'art	-	9 h

Séries	Enseignements de spécialité	1 <sup>re</sup>	Terminale
STHR	Enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	3 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h	-
	Sciences et technologies culinaires et des services – enseignement scientifique alimentation-environnement (ESAE)	-	13 h
	Économie-gestion hôtelière	5 h	5 h
STI2D	Innovation technologique	3 h	-
	Ingénierie et développement durable (I2D)	9 h	-
	Ingénierie, innovation et développement durable (2I2D) avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	-	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h	5 h
	Biochimie-biologie	4 h	-
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h	-
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	-	13 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h	-
	Management	4 h	-
	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	-	10 h
	Droit et économie	4 h	6 h
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h	-
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h	-
	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	-	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h	8 h

Enseignements optionnels	1 <sup>re</sup>	Terminale
Arts (arts plastiques / cinéma-audiovisuel / danse / histoire des arts / musique / théâtre)	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Langue vivante C étrangère ou régionale (uniquement pour la série STHR)	3 h	3 h
Langue des signes française	3 h	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles	72 h annuelles
LVC* (langue vivante étrangère ou régionale ou langue des signes) / pratiques physiques et sportives / hippologie et équitation / pratiques sociales et culturelles / pratiques professionnelles	3h	3h

\* Enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignements agricoles.

Source : Guide Onisep, En classe de 3<sup>e</sup> préparer son orientation – Rentrée 2021.

## En 1<sup>re</sup> et terminale générales

En classe de 1<sup>re</sup> générale, vous devez :

- suivre des enseignements communs ;
- avoir choisi trois enseignements de spécialité ;
- avoir choisi un enseignement optionnel disponible en 1<sup>re</sup> (option B).

En classe de terminale générale, vous devez :

- suivre les enseignements communs ;
- avoir choisi deux enseignements de spécialité ;
- avoir choisi un enseignement optionnel réservé à la classe de terminale (option A) ;
- avoir choisi un enseignement optionnel de la catégorie B (option B).

### L'enseignement en 1<sup>re</sup> et terminale générales et agricoles

Enseignements communs	1 <sup>re</sup>	Terminale
Français	4 h	-
Philosophie	-	4 h
Histoire-géographie	3 h	3 h
LVA et LVB (langue vivante étrangère pour la LVA, étrangère ou régionale pour la LVB)	4 h 30	4 h
Éducation physique et sportive	2 h	2 h
Enseignement scientifique	2 h	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles	18 h annuelles
Enseignements de spécialité	1 <sup>re</sup> 3 au choix	Terminale 2 au choix
Arts (arts plastiques / cinéma-audiovisuel / danse / histoire des arts / musique / théâtre / arts du cirque <sup>1</sup> )	4 h	6 h
Biologie-écologie (dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole)*	4 h	6 h
Éducation physique et cultures sportives	4 h	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h	6 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA, LVB ou LVC)	4 h	6 h
Littérature et langues et cultures de l'Antiquité	4 h	6 h
Mathématiques	4 h	6 h
Numérique et sciences informatiques	4 h	6 h

Physique-chimie	4 h	6 h
Sciences de l'ingénieur (SI)	4 h	6 h
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	4 h	6 h
Sciences économiques et sociales	4 h	6 h
<b>Enseignements optionnels</b>	<b>1<sup>re</sup></b>	<b>Terminale</b>
Option A) un enseignement parmi :		
Mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité mathématiques)	-	3 h
Droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h
Option B) un enseignement parmi :		
LVC (langue vivante étrangère ou régionale)	3 h	3 h
Langue des signes française	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : latin <sup>2</sup>	3 h	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec <sup>2</sup>	3 h	3 h
Éducation physique et sportive	3 h	3 h
Arts (arts plastiques / cinéma-audiovisuel / danse / histoire des arts / musique / théâtre)	3 h	3 h
Options dans les lycées d'enseignement agricole		
Agronomie-économie-territoires*	3 h	3 h
Hippologie et équitation*	3 h	3 h
Pratiques sociales et culturelles*	3 h	3 h
Pratiques professionnelles*	3 h	3 h

\* Enseignements et volumes horaires dans les lycées d'enseignements agricoles.

<sup>1</sup> Les arts du cirque ne peuvent être choisis qu'en enseignement de spécialité.

<sup>2</sup> Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

Source : Guide Onisep, *En classe de 3<sup>e</sup> préparer son orientation – Rentrée 2021*.

# Les enseignements de spécialité

13 enseignements de spécialité vous sont proposées en voie générale, vous devez en choisir **trois en classe de 1<sup>re</sup>** et **deux en classe de terminale**.

## 1 Arts

Vous découvrez les pratiques artistiques. Vous développez votre créativité.

Vous choisissez une spécialité parmi sept sous-spécialités dont les « Arts du cirque » (6 h par semaine). Les autres sous-spécialités sont « Arts plastiques », « Cinéma-audiovisuel », « Danse », « Histoire des arts », « Musique » et « Théâtre ».

## 2 Biologie-écologie (uniquement dans les lycées agricoles)

Vous acquérez des connaissances sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes vivants. Vous abordez des problématiques écologiques et biologiques avec des arguments scientifiques.

## 3 Éducation physique, pratique et culture sportives (nouvel enseignement à compter de la rentrée 2021 pour la classe de 1<sup>re</sup> et 2022 pour la classe de terminale)

Vous allez au-delà d'une simple pratique sportive. Ainsi, vous alternez entre apports pratiques (approfondissement et découverte de diverses activités physiques, sportives et artistiques), théoriques (les impacts de la pratique physique sur la santé, les enjeux de la pratique physique dans le monde contemporain) et méthodologiques (conception et conduite de projets).

## 4 Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

Cette spécialité regroupe l'histoire, la géographie, la géopolitique et la science politique pour vous permettre de comprendre le

monde passé et contemporain et ce, sur le plan des relations sociales, politiques, économique et culturelles.

## 5 Humanités, littérature et philosophie

Vous affinez votre capacité d'analyse par l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques. Vous allez également apprendre à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

## 6 Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCR)

Vous apprenez à maîtriser une langue étrangère ou régionale et la culture associée à cette langue... Cet enseignement vous prépare à la poursuite d'études et à la mobilité.

## 7 Littératures, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA)

Vous étudiez de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine. Vous travaillez principalement sur le thème « vivre dans la cité » que vous explorez à travers la lecture de nombreux textes en langue ancienne et en traduction.

## 8 Mathématiques

Cette spécialité vous permet d'appréhender les mathématiques comme un outil singulier de représentation du monde. La spécialité se décline en cinq grandes parties : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistiques » et « Algorithmique et programmation ». Vous y découvrirez l'histoire des mathématiques et vous continuez à explorer des notions propres au domaine tout en consolidant la maîtrise du calcul algébrique.

### 9 Numérique et sciences informatiques (NSI)

Vous découvrez des notions en lien avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement des données, la programmation, etc. Vous apprenez à utiliser l'outil informatique de manière responsable, tout en étant capable de poser un regard critique sur son utilisation.

### 10 Physique-chimie

Vous explorez le réel notamment par le biais d'expérimentations. Vous établissez un lien entre le monde des objets, des expériences, des faits et celui des modèles et des théories. Le programme est structuré autour des quatre thèmes suivants : « Constitution et transformations de la matière », « Mouvement et interactions », « L'énergie : conversions et transferts » et « Ondes et signaux ».

### 11 Sciences de l'ingénieur (SI)

Vous mobilisez une démarche scientifique qui repose sur l'observation, l'élaboration d'hypothèses, la modélisation, la simulation, l'expérimentation matérielle ou virtuelle et l'analyse critique des résultats obtenus. Vous expérimentez ainsi la démarche d'un ingénieur.

### 12 Sciences de la vie et de la terre (SVT)

La spécialité est organisée en trois grandes thématiques : « La Terre, la vie et l'évolution du vivant », « Les enjeux contemporains de la planète notamment ceux de l'environnement, du développement durable, de la gestion des ressources et des risques », « Le corps humain et la santé ». C'est l'occasion de parfaire votre éducation civique. Vous développez votre esprit critique, vos capacités d'analyse, d'observation et d'argumentation.

### 13 Sciences économiques et sociales

Vous continuez à explorer les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines abordés en classe de 2<sup>de</sup>. Vous approfondissez les concepts, les méthodes et les problématiques de la science économique, de la sociologie et de la science politique.



Pour en savoir plus sur les spécialités, vous pouvez consulter :

- [www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-enseignements-de-specialite-en-voie-generale#:~:text=Cet%20enseignement%20couvre%20l%27ensemble,modalit%C3%A9s%20de%20production%20des%20images.](http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Au-lycee-au-CFA/Au-lycee-general-et-technologique/Les-enseignements-de-specialite-en-voie-generale#:~:text=Cet%20enseignement%20couvre%20l%27ensemble,modalit%C3%A9s%20de%20production%20des%20images.)
- <http://quandjepasselebac.education.fr/bac-general-cours-communs-et-specialites/#huma>
- <https://www.horizons21.fr/>

Ce guide a été élaboré par la Région Provence - Alpes - Côte d'Azur et le Carif-Oref en partenariat avec les services de la Région Académique et de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la convention régionale entre l'État et la Région relative à la mise en œuvre de la compétence partagée en matière d'information et d'orientation pour les publics scolaire, apprenti et étudiant signée le 28 avril 2020.

**Édition mars 2022**



maregionsud.fr



Toujours proche de vous avec l'appli Région Sud

